ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

personnel

Question écrite n° 27931

Texte de la question

M. Dino Cinieri interroge Mme la ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative sur le financement des formations au sein de la fonction publique hospitalière. Confrontés à des difficultés financières certains établissements hospitaliers du secteur public sont désormais dans l'impossibilité de prendre en charge différentes formations, notamment celle d'infirmière anesthésiste qui correspond pourtant à un vrai besoin. Les agents hospitaliers ayant consenti de nombreux sacrifices pour être admis au sein de ces formations doivent soit y renoncer, soit s'endetter lourdement pour les financer eux-mêmes, mettant ainsi en péril leur santé financière puisque le coût de ces formations est souvent élevé (11 000 euros pour la formation d'infirmière anesthésiste) et qu'elles entraînent dans la plupart des cas une perte de salaire. Dès lors il lui demande de bien vouloir lui préciser quelles mesures pourraient être adoptées pour enrayer ce phénomène inquiétant.

Données clés

Auteur : M. Dino Cinieri
Circonscription : Loire (4e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 27931
Rubrique : Fonction publique hospitalière
Ministère interrogé : Santé, jeunesse, sports et vie associative
Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 22 juillet 2008, page 6319
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)